

Devenir moniteur d'auto-école

Description

Pour devenir moniteur d'auto-école, le prétendant doit valider ses compétences à l'aide d'**un diplôme agréé**. L'obtention de ce dernier est régie par les conditions suivantes :

- Apprentissage dispensé par un centre de formation agréé ;
- Stage au sein d'une entreprise de conduite ;
- Examen pour décrocher le CCP et CPP 2.

Une fois l'examen réussi, le candidat obtient **un titre professionnel d'enseignant de conduite**. Il peut alors débiter sa carrière en choisissant le type de [contrat de travail](#) qui lui convient.

[Créer votre entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'un moniteur d'auto-école ?

Le moniteur d'auto-école **accompagne les apprentis** tout au long de leur formation jusqu'à l'obtention d'un permis de conduire. Sa mission consiste à inculquer aux futurs conducteurs les bons automatismes. Il leur apprend également à rester maître d'eux-mêmes et de bien connaître leur véhicule.

Le moniteur d'auto-école endosse **une fonction pédagogique** de la plus haute importance de sorte à garantir une circulation sans danger. Pour ce faire, il suit un programme bien établi comprenant des cours pratiques et théoriques.

Ces derniers se focalisent notamment sur **le Code de la route et les consignes de sécurité routière** à respecter. À cela s'ajoutent l'apprentissage des panneaux de signalisation et **la conscientisation des conducteurs**.

Les cours pratiques se passent sur route. Les futurs conducteurs sont amenés à affronter le trafic réel. Pour une question de sécurité, le moniteur d'auto-école utilise une voiture munie de deux volants.

À noter : pour devenir moniteur d'auto-école, il faut être vigilant, prudent et surtout patient. Chaque élève apprend à son rythme.

Quel statut choisir pour exercer ce métier ?

Le choix du statut professionnel est stratégique pour un moniteur d'auto-école. Il influe sur les avantages perçus et les règles à suivre. D'une manière générale, deux formes juridiques conviennent pour [créer ou reprendre une auto-école](#).

Salarié

Le moniteur peut travailler pour une école de conduite en tant que salarié et perçoit les avantages en conséquence. Les équipements nécessaires pour dispenser les cours sont à la charge de l'auto-école, y compris et surtout le véhicule double commande. De même, l'auto-école fournit les bureaux, décide des horaires et de la méthode d'enseignement.

Indépendant

Pour s'affranchir du lien de subordination entre moniteur et école de conduite, celui-ci peut **choisir le [statut de travailleur indépendant](#)**. Il n'est soumis à aucune règle particulière dans l'enseignement des élèves. Il est également libre de choisir ses horaires de travail. Il fournit alors lui-même le matériel et le véhicule.

À noter : par rapport au contrat de travail salarié, le statut indépendant donne un avantage sur les charges sociales. En effet, les cotisations sont estimées à 23 % du chiffre d'affaires réalisé.

Quelles sont les études à suivre pour devenir moniteur d'auto-école ?

Pour devenir moniteur d'auto-école, **le candidat doit détenir une licence professionnelle**. Pour ce faire, un cours d'environ 910 heures suivi d'un stage de 280 heures en entreprise est requis. L'apprentissage se fait obligatoirement auprès d'un centre de formation agréé. Les frais de scolarité varient d'un établissement à un autre.

Selon sa situation professionnelle, il est toutefois possible de demander une subvention pour la totalité ou une partie de ces frais. Au terme de la formation, le candidat passe par **un examen en vue de décrocher le CCP ECSR** (certificat de compétence professionnelle d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière).

Équivalant à Bac + 2, ce diplôme substitue le BEPECASER. Il comprend deux parties :

- Le CCP : initie le futur moniteur à la formation à la conduite ;
- Le CCP 2 : intègre la sensibilisation des usagers à la sécurité routière.

L'examen pour ces 2 CCP comporte des épreuves pratiques mettant le candidat en situation professionnelle. Il passe ensuite par **un examen oral technique** au cours duquel ses connaissances sont testées. Enfin, **un entretien conclut les épreuves**. Si le moniteur d'auto-école désire obtenir une spécialisation, deux certificats complémentaires s'ajoutent au CCP ECSR : 2 roues et poids lourds.

Quel est le salaire du moniteur de conduite ?

En début de carrière, le moniteur d'auto-école salarié perçoit **une mensualité brute d'environ 1 520 euros**. Cela correspond à 12,85 euros de l'heure sur la base de 35 heures de travail par semaine.

Plus l'auto [entrepreneur salarié](#) gagne en compétences et expérience, plus son salaire augmente. En moyenne, il touche **2 718 euros bruts par mois avec 2 ans d'expérience**. Par ailleurs, le montant du salaire varie en fonction des éléments suivants :

- Lieu d'exercice ;
- Taille de l'entreprise ;
- Niveau d'étude.

Pour un moniteur d'auto-école indépendant, le taux horaire brut s'élève à 25 euros en moyenne, soit **un salaire mensuel de 2 072 euros**. En collaborant avec divers organismes, il peut gagner davantage de revenus. En effet, le moniteur titulaire d'une [micro-entreprise](#) peut collaborer aussi bien avec des auto-écoles en ligne que les auto-écoles traditionnelles. Il lui est également possible de dispenser des formations post-permis.

Quelles sont les évolutions de carrière possibles ?

Le métier de moniteur auto-école offre une grande perspective d'évolution. Après deux années (ou 3 800 h) d'enseignement de conduite, le moniteur peut [créer son entreprise d'auto-école](#). Toutefois, il lui faut un agrément préfectoral.

D'autres carrières telles que **l'inspection de permis de conduire** sont également

envisageables après un concours de catégorie B. Il est aussi possible de devenir **formateur de moniteur de conduite** en passant le BAFM (brevet d'aptitude à la formation des moniteurs).

FAQ

Où se former pour devenir moniteur Auto-école ?

Le diplôme ECSR est nécessaire pour devenir moniteur d'auto-école. Pour le décrocher, il faut se former dans un centre de formation agréé. En tant qu'organisme habilité, le réseau CER accompagne le candidat vers l'obtention de son titre professionnel d'enseignant de conduite. Cette institution propose également des formations pour préparer le brevet BAFM.

Comment passer le CCP Ecsr ?

L'obtention du titre professionnel CCP ECSR passe par la réussite de l'examen CCP et CCP 2. Le candidat libre ne peut pas prétendre à ce titre. Il faut suivre une formation de 910 heures avec un réseau agréé dont 280 heures un stage en entreprise. L'apprentissage est éligible à un financement total ou partiel.

Comment se faire financer la formation de moniteur auto-école ?

Il existe différentes manières de financer la formation de moniteur auto-école. En voici quelques-unes : rejoindre le programme de l'Association Nationale pour la Formation Automobile ou ANFA ; se faire aider par France travail (anciennement Pôle Emploi) ; constituer un dossier de demande auprès du Centre Professionnel de Formation ou CPF ou encore mobiliser le Fonds Social Européen ou FSE.